Image not found or type unknown

Fin Surendettement harcèlement

Par **harang christophe**, le **10/11/2017** à **08:28**

bonjour question je viens de finir mon 2èm et dernier dossier de surendettement sur un total de 60 mois avec une notification (effacement des soldes restant dus a l'issue)plan suivi avec sérieux et assiduité sur 4 organismes 3 ont respectés l'échéancier avec effacement toutefois un organisme persiste le CMP qui a cédé la créance a EOS credirec et credirc a un huissier de justice pour recouvrement je suis un peu perdu je subit un harcèlement permanent par des courriers simple non AR
qu'elle sont mes droits ma position se que je dois faire ou ne pas faire pour le moment je ne donne pas suite a leurs courriers le dernier étant d'un huissier cela m'inquiète vraiment dans l'attente d'une réponse merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés